

Rapport	Logements concernés	Durée de validité	Objet	Législation (texte en vigueur)	Le rapport doit être effectué par:	En vigueur pour la location
ETAT RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES	Biens bâtis ou non dans les zones ayant fait l'objet d'un arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique	Moins de six mois	Informer acquéreurs et locataires sur les risques existants à proximité du bien	Loi du 30/7/03 code de l'environnement : Art. L1 25-5 et Art 125-23 à R 125-27	Etabli à partir des données fournies par les préfets et selon un modèle type	Oui
LOI CARREZ (Etat superficie)	Logement en copropriété	Illimitée	certifier la superficie d'un logement à la vente selon la Loi Carrez	Loi du 18/12/96 Décret du 23/5/97	Propriétaire ou TDI professionnel du métrage	Non
CREP (constat des risques d'exposition au plomb)	Tous les logements construits avant: 1/1/1949	Si présence de plomb: -1an(vente) -6 ans (location), Illimité si le seuil est < au seuil autorisé, SAUF SI TRAVAUX DE MODIFICATION	Détecter la présence de plomb dans les revêtements dont peintures.... Dispositif de lutte contre le saturnisme	publique : Art. 1334-1 à 13 Décret du 25/4/06 Arrêté du 25/4/06. Décrets des 5/9/06 et 21/12/06	T.D.I technicien en diagnostic immobilier certifié et assuré à compter du 1/11/07	Oui à compter du 12/8/2008
ETAT AMIANTE	Tous les logements dont le permis de construire fut délivré avant le 1/7/1997 en copropriété : les parties communes en vue de constitution du DTA	Si pas d'amiante illimité (sous réserve d'aucun travaux ultérieurs susceptible de « débusquer » des matériaux amiantin) logement. Si amiante et pas de travaux de retrait rapport à refaire à la prochaine mutation	Détecter la présence de produits et de matériaux contenant de l'amiante	Code de santé publique : Art, L 1334-1 4 et suivants Arrêté du 22/8/02 Arrêté du 2/12/02 Décret du 29/07/04 Décret du 5/9/06....	T.D.I technicien en diagnostic immobilier certifié et assuré à compter du 1/11/07	Non
ETAT TERMITE	Tous bâtiments situés dans une zone a risque termite comme délimitée par arrêté préfectoral	Moins de six mois	présence de termites et devoir (obligation) de conseil sur d'autres agents de dégradation biologique des bois	Loi du 8/6/99 et CCH. Art 133-4 à 6 et R 133-1 à 7 Décret du 3/7/00 Circulaire du 23/3/01 Décret du 5/9/06 Décret du 21/1 2/06 Arrêté du 29/3/07....	T.D.I technicien en diagnostic immobilier certifié et assuré à compter du 1/11/07	Non
DIAGNOSTIC PERFORMANCE ENERGETIQUE	Tous les logements et autres bâtiments	Moins de 10 ans	Attirer l'attention des acquéreurs et locataires sur les consommations énergétiques du logement et les émissions de gaz à effet de serre	loi du 9/12/2004 CCH art L 134-1 à L. 134-5 Décret du 14/9/06 Arrêté du 15/9/06 Décret du 2 1/1 2/06 Arrêté du 3/5/07	T.D.I technicien en diagnostic immobilier certifié et assuré à compter du 1/11/07	Oui
ETAT GAZ	Tous les logements dont l'installation a plus de 15 ans A compter du 1/11/07	Moins de trois ans	Détecter les risques pour la santé et la sécurité des occupants	Ordonnance du 8/5/05 Loi ENL du 1 3/7/06 CCH Art. L 134-6 à Qy Décret du 14/9/06 Décret du 2 1/1 2/06 Arrêté du 6/4/07	T.D.I technicien en diagnostic immobilier certifié et assuré à compter du 1/11/07	Non (en préparation)
ETAT ELECTRICITE	Tous les logements dont l'installation électrique a plus de 15 ans	Moins de trois ans	Détecter les risques pour la sécurité des occupants	Loi ENL Art. 134-7 (décret à venir). ...	T.D.I technicien en diagnostic immobilier certifié et assuré à compter du 01/01/2009	NON (à venir)